

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le secteur des fruits et légumes frais appuie l'allègement ciblé de la taxe carbone auprès des serriculteurs

OTTAWA, le 25 octobre 2018

Au nom des producteurs de fruits et de légumes du pays, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) et l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) remercient le gouvernement fédéral d'alléger le fardeau de la taxe carbone auprès des agriculteurs. En reconnaissant la nature unique de l'agriculture, le gouvernement a pris des mesures supplémentaires pour faire en sorte que les agriculteurs canadiens puissent continuer à cultiver des fruits et légumes frais et abordables tout au long de l'année, tout en demeurant concurrentiels sur le marché mondial.

L'allègement ciblé auprès des serriculteurs commerciaux, annoncé en vertu de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* (LTPCGES), prévoit un allègement partiel de la taxe carbone appliquée au gaz naturel et au propane utilisés pour la culture de plantes dans une serre. L'allègement ciblé aide à uniformiser les règles du jeu pour les serriculteurs canadiens au pays tout en gardant les aliments abordables pour la population canadienne. Le CCH et l'ACDFL sont particulièrement heureux que la proposition du gouvernement comprenne un allègement initial rendu possible par des certificats d'exemption.

Le CCH et l'ACDFL continueront d'évaluer l'incidence de cette annonce sur la compétitivité des agriculteurs sur le marché mondial ainsi que l'effet des augmentations du prix du carbone au fil du temps. D'autres préoccupations subsistent en ce qui concerne l'absence d'aide pour le matériel de chauffage et de refroidissement agricole. Les producteurs canadiens de fruits et de légumes, comme ceux dans d'autres secteurs agricoles, dépendent de ce matériel pour faire pousser leurs cultures et s'assurer que les produits périssables récoltés restent frais, répondent aux exigences du marché et réduisent le gaspillage alimentaire. Les deux organismes poursuivront avec plaisir leur collaboration avec les ministres MacAulay, McKenna et Morneau sur cette importante question.

-30-

Citations :

« Nous sommes heureux que l'annonce d'hier appuie un secteur des serres concurrentiel au Canada. J'ai vu de mes propres yeux les résultats que ce type de protection a pu donner aux producteurs de la Colombie-Britannique. J'ai travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique à l'élaboration d'un programme de réduction du prix du carbone qui soutient les serriculteurs de la province. Aujourd'hui, je suis heureuse de voir que le gouvernement fédéral prend des mesures pour s'assurer que nos producteurs partout au pays peuvent continuer à cultiver des fruits et des légumes sains pour la population canadienne. » - Linda Delli Santi, présidente, Comité de la culture maraîchère en serre, Conseil canadien de l'horticulture

« Le CCH plaide depuis longtemps en faveur d'un allègement auprès des serriculteurs. Cette annonce du gouvernement fédéral constitue un grand pas vers un climat d'investissement plus prévisible et plus stable pour les entreprises et une réduction du fardeau administratif. Nous attendons avec impatience de voir comment les certificats d'exemption seront mis en place. » – Rebecca Lee, directrice générale, Conseil canadien de l'horticulture

« Nous aimerions remercier le gouvernement d'avoir travaillé en collaboration avec nous afin d'assurer un allègement pour les serriculteurs. Bien qu'il reste encore du travail à faire, nous sommes impatients d'entamer un dialogue futur avec le gouvernement sur le système de tarification du carbone et la compétitivité de notre secteur. » – Ron Lemaire, président, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

À PROPOS DU CCH

Les serriculteurs maraîchers canadiens utilisent des technologies innovatrices pour garantir l'offre de légumes locaux, sains et frais presque toute l'année. Nos serriculteurs s'emploient à assurer les aspects de grande qualité, de salubrité et de durabilité des aliments auprès de la population canadienne et à l'étranger. Le secteur de la culture maraîchère en serre a contribué à l'économie canadienne par plus de 1,4 milliard de dollars en rentrées de fonds agricoles, et les exportations ont totalisé plus de 964 millions de dollars en 2017.

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) est une association nationale à but non lucratif et à adhésion volontaire établie à Ottawa qui représente les cultivateurs de fruits et légumes de partout au Canada œuvrant dans la production de plus de 120 types de produits d'agriculture; les rentrées de fonds de la ferme s'élevaient à 5,4 milliards de dollars en 2017. Depuis 1922, le CCH s'est penché sur des enjeux importants ayant influé sur le secteur horticole du Canada, prônant une alimentation saine, salubre et durable, tout en s'assurant du succès et de la croissance de notre secteur.

À PROPOS DE L'ACDFL

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

David Folkerson
Gestionnaire, Communications, Conseil canadien de l'horticulture

Téléphone : 613 226-4880, poste 218 | Cellulaire : 613 558 -0083

Courriel : dfolkerson@hortcouncil.ca

Allan Gordon

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613 226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : agordon@cpma.ca